

2021 - 2022

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

**INTERPRÉTARIAT LANGUE DES
SIGNES FRANÇAIS/FRANÇAIS**



 Université
de Lille

 FACULTÉ
DES HUMANITÉS
Département Sciences du langage

Mot du Doyen

Chères étudiantes, chers étudiants,

Les Humanités rassemblent les disciplines qui s'intéressent à la manière dont les individus et les groupes sociaux construisent et transmettent le sens, qui est un ciment indispensable à toute vie humaine. À la Faculté, ce sont des disciplines comme l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres – anciennes et modernes –, la philosophie ou les sciences du langage qui apportent des réponses à cette interrogation fondamentale. Elles sont essentielles pour qui veut pouvoir compter sur une capacité de jugement juste, notamment quand survient une crise comme celle que nous traversons.

Directement ou indirectement, la Faculté des Humanités vous prépare à cela. Héritière d'une longue tradition, elle est non seulement l'une des composantes de l'Université de Lille mais aussi l'un des pôles d'enseignement et de recherche les plus importants en France dans son domaine. Y étudier est une opportunité dont vous devez vous saisir.

L'engagement est un principe essentiel de réussite dans vos études – et de manière, plus générale, dans nos vies. Cela sera d'autant plus vrai cette année où la rentrée universitaire est si singulière. Vous pouvez compter sur les équipes de la Faculté et des départements pour apporter des réponses à vos questions voire à vos inquiétudes.

Après une année éprouvante, nous espérons tous pouvoir reprendre des conditions d'enseignement aussi normales que possible. C'est grâce à notre engagement collectif que nous y parviendrons.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiants et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres

- 7 000 étudiants ;
- Près de 200 enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Près de 400 chargé.e.s de cours ;
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées.

L'équipe de direction de la Faculté :

Doyen : Gabriel Galvez-Behar

Vice-doyens : Cédric Patin – Gabrielle Radica – Marie Bulté

Direction des services d'appui : Catherine Lenain

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/>

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Véritable appui pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage, nous vous invitons à vous inscrire sur Lilagora, la plateforme de mise en relation avec le monde socio-économique, et à rejoindre la communauté de la Faculté des Humanités.

Tout stage donne lieu à la production d'une convention de stage qu'il convient de saisir sur l'application PSTAGE disponible sur votre ENT.

Afin de vous guider dans la saisie de vos conventions de stage, des tutoriels sont accessibles sur PSTAGE, ainsi que sur la page *Relations Professionnelles- stages* de la faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/relations-professionnelles-stages>.

Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel : 03 62 26 95 00

Dates importantes (présence obligatoire)

Réunions de rentrée :

M1 : Lundi 13 septembre, 15h30-17h, salle B1 406

M2 : Lundi 13 septembre, 17h-18h30, salle B1 414

Début des cours (M1 et M2) :

lundi 13- vendredi 17 septembre : semaine de VV

lundi 20 septembre : début des cours

Le parcours « Interprétariat Langue des signes française ↔ français » de la mention Sciences de langage de master forme des interprètes capables de restituer de façon fidèle et neutre le contenu et l'intention d'un texte ou d'un discours du français vers la LSF et réciproquement dans toute situation susceptible de se présenter dans l'exercice de la profession : interprétation dite de liaison, interprétation de réunion, interprétation de conférence, interprétation téléphonique, visio-interprétation, traduction écrite. Les champs d'intervention relèvent de toutes les sphères personnelles, éducatives ou professionnelles pouvant nécessiter le recours à un interprète : interprétation de manifestations scientifiques ou culturelles, interprétation au tribunal et dans les procédures judiciaires, interprétation en milieu médical, scolaire ou universitaire, interprétation en milieu professionnel, dans les relations avec les administrations, etc.

Les diplômé-e-s du master exercent en tant qu'interprètes LSF/français dans toute structure, publique ou privée, embauchant ce type de professionnels. Ils peuvent aussi exercer en libéral.

Ce parcours s'adresse aux étudiant-e-s ayant déjà une connaissance avancée de la langue des signes française (LSF) et une bonne sensibilisation à la question sourde. Il constitue une suite naturelle au parcours LSF de la licence Sciences du langage de l'Université de Lille, mais peut aussi être intégré, en première année de master (M1) comme en seconde année (M2), par des étudiant-e-s issu-e-s d'autres universités ou par des personnes en reprise d'études.

Les compétences visées à l'issue du master sont de trois types :

Compétences linguistiques

- Avoir une maîtrise parfaite de la LSF (au moins niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en compréhension et en expression) et du français, dans ses modalités orale et écrite
- Savoir mener une étude réflexive sur la LSF et sur le français
- Avoir une bonne maîtrise d'une langue vocale autre que le français
- Être capable de restituer de façon fidèle et neutre le contenu et l'intention d'un discours du français vers la LSF et réciproquement, en interprétation simultanée
- Être capable de traduire un texte écrit du français vers la LSF et de la LSF-vidéo vers le français

Compétences culturelles

- Avoir une très bonne connaissance de la question sourde, dans ses dimensions sociologique, culturelle et historique
- Être capable de dépasser les représentations et discours polémiques sur la question sourde, de quelque nature qu'ils soient

Compétences professionnelles

- Connaître le code déontologique de l'interprète français/LSF et savoir l'appliquer dans l'exercice de la profession
- Être capable de réunir rapidement et efficacement de la documentation sur un thème imposé
- Connaître les structures et services qui emploient des interprètes français/LSF et l'environnement de travail de l'interprète en France
- Être capable de mener une réflexion de fond sur une question en rapport avec le métier d'interprète et restituer cette réflexion sous la forme d'un écrit long respectant les codes de la recherche universitaire

Pour plus d'informations sur le contenu pédagogique de la formation, merci de contacter les **responsables pédagogiques du parcours Interpréariat LSF ↔ français** :

Georgette DAL

Professeure de sciences du langage

UMR 8163 STL / Faculté des Humanités, département Sciences du langage

Tél. : 03.20.41.68.87

Courriel : georgette.dal@univ-lille.fr

Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B1 670

ou

Annie RISLER

Maître de conférences en sciences du langage

UMR 8163 STL / Faculté des Humanités, département Sciences du langage

Tél. : 03.20.41.68.87

Courriel : annie.risler@univ-lille.fr

Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B1 670

Pour les questions administratives portant sur le master, merci de contacter la secrétaire du département Sciences du Langage en charge du master :

Anne MARTEL

Tel. : 03.20.41.61.14

Courriel : anne.martel@univ-lille.fr

Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B0 656

Pour toute question relative à la reprise d'études et l'obtention du diplôme par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), merci de consulter la Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA).

<https://www.univ-lille3.fr/fcep/>

Vous trouverez également sur la page du master des informations régulièrement actualisées sur la formation :

Informations pratiques et pédagogiques

Pour les nouveaux inscrits à Lille :

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail).

Vous devez faire une 1^{ère} connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.

Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :

à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contacte (prénom.nom.etu@univ-lille.fr)

à la plateforme moodle

Aux actualités de l'université

À l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat, Mme Martel

- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).

- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser à la responsable du master, Mme Annie Risler (annie.risler@univ-lille.fr).

- Vous pouvez également vous adresser au [SUAIO \(Service Universitaire Accueil Information Orientation\)](#) si vous avez des questions plus générales.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le cours moodle « secrétariat master SDL » pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

1. Conditions d'admission et modalités de candidature

Dépôt des candidatures :

La candidature au M1 et au M2 se fait par l'intermédiaire de la plateforme e-candidat, ouverte au printemps de l'année qui précède l'année universitaire concernée.

Les étudiant-e-s ayant obtenu leur M1 Interprétariat LSF/français à l'Université de Lille à partir de l'année universitaire 2017-2018 sont admis-e-s de droit en M2 de ce même parcours. Il n'est donc pas nécessaire de déposer de dossier.

Attendus et modalités d'examen des candidatures

MASTER 1

- 1) Faire la preuve d'un niveau de compétences en LSF au moins B2 en cours du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), correspondant au niveau « utilisateur indépendant ». À ce niveau, vous êtes capable de suivre les actualités directement en LSF, de comprendre des conférences, des discours assez longs, des émissions télévisuelles. Vous êtes également en mesure de suivre une argumentation complexe, si le sujet vous est relativement familier, de vous exprimer directement en LSF de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à vos centres d'intérêt avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un signeur natif ne comportera de tension ni pour vous ni pour lui, de développer un point de vue sur un sujet d'actualité et d'expliquer les avantages et inconvénients de différentes possibilités. Vous êtes également à l'aise avec les traits relatifs à la LSF en termes de marqueurs de relations sociales, de règles de politesse et d'expressions typiques.
- 2) Pouvoir justifier d'une bonne connaissance de la question sourde : connaissance théorique et/ou pratique par une implication dans le secteur associatif, par exemple.
- 3) Posséder une très bonne maîtrise du français, dans ses modalités orale et écrite.
- 4) Faire la preuve de capacités de synthèse et de restitution.
- 5) Avoir une très bonne culture générale.

MASTER 2

- 1) Faire la preuve d'un niveau de compétences en LSF B2 acquis du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, correspondant au niveau « utilisateur indépendant », avec un début d'acquisition de compétences de niveau C1 : en plus des compétences de niveau B2 (cf. M1 supra), vous vous exprimez de façon fluide et votre LSF est assurée.
- 2) Pouvoir justifier d'une très bonne connaissance de la question sourde : en plus d'une connaissance théorique, une connaissance pratique par une implication suivie dans le milieu associatif ou par une activité professionnelle en lien avec la question sourde est souhaitée.
- 3) Posséder une très bonne maîtrise du français, dans ses modalités orale et écrite.
- 4) Faire la preuve de capacités de synthèse et de restitution.
- 5) Avoir une très bonne culture générale.

L'admission (en M1 et, pour les candidat-e-s qui n'ont pas obtenu le M1 de la formation à l'Université de Lille), se fait en deux temps : examen des dossiers de candidature ; pour les personnes retenues à l'issue de cet examen, auditions, destinées à évaluer votre motivation, votre connaissance et implication dans le monde Sourd, votre projet professionnel, votre maîtrise des deux langues de travail (LSF et français) ainsi que votre aptitude à l'interprétariat.

Avant de déposer votre candidature (en M1 ou en M2), un contact préalable par courriel (georgette.dal@univ-lille.fr) est fortement conseillé.

2. Présentation synthétique de la formation

La formation se déroule sur deux années universitaires, elle comporte de dix à douze semaines de cours par semestre, à raison de 15 à 20h de cours par semaine, à compléter par une forte charge de travail personnel. Les cours sont dispensés en français ou en LSF, selon les disciplines enseignées et les intervenant-e-s.

Les enseignements sont organisés sous forme de blocs de connaissances et de compétences (BCC), qui permettent au fil des quatre semestres du master d'acquérir et de maîtriser les savoirs, savoir-faire et savoir-être requis par l'exercice du métier d'interprète LSF/français. Chaque BCC est composé d'une ou plusieurs unités d'enseignement (UE).

BCC 1 : SAVOIR ÉLABORER DES ANALYSES ET DES DESCRIPTIONS LINGUISTIQUES

Ce bloc comporte des séminaires de linguistique portant sur la langue des signes ainsi que sur le français et d'autres langues vocales, au niveau morphologique, syntaxique et discursif, dans une approche descriptive ou comparatiste (semestres 1, 2 et 3).

BCC 2 : ACQUÉRIR UNE MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL EN LINGUISTIQUE (semestre 1)

BCC 3 : EMPLOYER UNE LANGUE ÉTRANGÈRE À DES FINS PROFESSIONNELLES

La langue vivante est l'anglais. L'objectif visé est la réussite au CLES B2 en fin de master, et l'autonomie dans la lecture d'articles et de documents rédigés en anglais : articles pour la recherche ou préparations professionnelles.

BCC 4 : MAÎTRISER LA LSF ET EN CONNAÎTRE LES USAGES

Partant du niveau minimal B2 attendu à l'entrée en première année de master, les enseignements visent à perfectionner et rendre plus spontanée la pratique de la langue des signes, dans tous les domaines d'usage, au travers des cours pratiques, des conférences, des créations personnelles ou de groupes, des contacts avec un nombre accru de locuteurs sourds. Sur l'ensemble du master, ce bloc comporte des cours de langue des signes (expression, compréhension, interaction), une approche en langue de spécialité propre à différents domaines (sciences, médecine, justice, histoire...), une étude théorique et pratique des usages esthétiques des langues signées et l'organisation de cycles de conférences.

BCC 5 : ACQUÉRIR LES PRÉALABLES À L'INTERPRÉTATION

Ce bloc comporte les éléments suivants : approches théoriques de la traduction et de l'interprétation, pratique de l'interprétation consécutive, de la prise en notes, de la reformulation, de l'écriture, de la prise de parole, manipulation d'outils-vidéo.

BCC 6 : CONSTRUIRE SON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

L'objectif est une entrée dans la profession muni de la connaissance des enjeux liés à la profession, acquis au travers des stages et de la réalisation d'un rapport de stage mais aussi des séminaires de positionnement professionnel, de déontologie, d'analyse de pratique, l'apprentissage de l'utilisation des moyens numériques nécessaires à la traduction et à la visio-interprétation, la recherche documentée sur les domaines futurs abordés, et une approche des modalités et statuts d'exercice du métier d'interprète.

BCC 7 : ÉLABORER UNE RECHERCHE ET LA MENER EN AUTONOMIE

En master 1, les étudiant-e-s sont amené-e-s à problématiser une question relative à la langue des signes et à réaliser un court mémoire, présenté devant jury. En master 2, les étudiant-e-s développeront une démarche de recherche en lien avec les processus interprétatifs et l'exercice du métier, concrétisée par

un mémoire présenté devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. Une formation à la méthodologie de la recherche et aux outils et logiciels nécessaires à cette recherche est dispensée.

3. Structure des enseignements

PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER			
Semestre 1		Semestre 2	
Intitulé	Vol.	Intitulé	Vol.
BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques			
UE1 Linguistique de l'oral	24h	UE1 Syntaxe / Grammaire du français	24h
UE2 Linguistique LSF 1	24h	UE2 Linguistique LSF 2	24h
BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles			
UE1 Anglais	24h	UE1 Anglais	18h
BCC3 : Acquérir une méthode de travail en linguistique			
UE1 Méthodologie de la recherche	12h		
BCC4 : Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages			
UE1 Perfectionnement LSF 1 - Virtual/Vernacular LSF - LSF - Thème / version	51h	UE1 Perfectionnement LSF 2 - LSF - Thème/version - Langue de spécialité	70h
UE2 Culture sourde - Usages esthétiques des langues signées - Conférences culture sourde	30h		
BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation			
UE1 Interprétation consécutive 1	12h	UE1 Traductologie/traduction	18h
UE2 Prise en notes	12h	UE2 Interprétation consécutive 2	24h
UE3 Interprétation de liaison 1	12h	UE3 Initiation au montage vidéo	12h
BCC6 : Construire son expérience professionnelle			
UE1 Professionnalisation - Environnement professionnel - Domaines d'interprétation	30h	UE1 Stage entre 75 et 100h de stage d'observation	6h
BCC7 : Élaborer une recherche en autonomie			
		UE1 Mémoire	12h
Total des heures de cours	231h	Total des heures de cours	208h

DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER			
Bloc A		Bloc B	
Intitulé	Vol.	Intitulé	Vol.
BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques			
UE1 Linguistique LSF 3	24h		
UE2 Linguistique LSF 4	24h		
BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles			
UE1 Anglais	24h		
BCC4 : Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages			
UE1 Perfectionnement LSF 3 - Virtual Vernacular - LSF - Version - Langue de spécialité	69h		
UE2 Culture sourde - Conférences culture sourde	18h		
BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation			
UE1 Techniques d'expression - Pratiques d'écriture - Corps et expressivité	24h		
BCC6 : Construire son expérience professionnelle			
UE1 Numérique dans l'interprétation et la traduction - Traduction - Visio interprétation	30h	UE1 Positionnement professionnel - Déontologie - Domaines d'interprétation	36h
UE2 Documentation et monde du travail	24h	UE2 Stage et préparation au stage - Méthodologie de stage - Préparation mentale - Plus de 3 mois de stages pratiques	12h
BCC7 : Élaborer une recherche en autonomie			
		UE1 Mémoire méthodologie de mémoire	6h
BCC8 : Acquérir les techniques d'interprétation			
		UE1 Techniques d'interprétation - Liaison et réunion - Conférence du français vers la LSF - Conférence de la LSF vers le français	150h
Total des heures de cours	177h	Total des heures de cours	194h

3. Contenu détaillé des enseignements

Première année SEMESTRE 1

BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE1 : LINGUISTIQUE DE L'ORAL

24h (12h CM /12h TD) / 3 ECTS

Enseignantes : Emmanuelle Canut et Juliette Delahaie

Contenu :

Le cours se construit autour des questions théoriques et méthodologiques des recherches sur la langue parlée. L'objectif en est *in fine* la constitution, la transcription et l'analyse de corpus oraux (en français, anglais, espagnol ou italien) : les étudiants seront amenés à recueillir des données de parole spontanée, à les transcrire et à réaliser une analyse interactionnelle, pragmatique et/ou linguistique en relation avec des problématiques d'enseignement/apprentissage des langues.

Compétences visées :

Être capable d'identifier des caractéristiques linguistique et pragmatique de la langue orale.

Savoir utiliser des outils permettant la transcription et l'alignement texte-son, et éventuellement l'extraction d'information.

Bibliographie :

Une bibliographie sera proposée en cours.

UE2 : LINGUISTIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE 1

24h / 3 ECTS

Enseignante : Annie Risler

Pré-requis : aucun

Contenu :

Ce cours constitue une introduction à la description syntaxique des langues signées.

Pour comprendre la spécificité des langues signées, la première partie du cours reprendra l'importance de la figuration gestuelle et corporelle humaine et ses conséquences, tant sur les procédés de lexicalisation que de grammaticalisation des unités du discours en LS, en particulier sur la distinction nom/verbe et la typologie des prédicats.

La deuxième partie du cours abordera la question de la délimitation du verbal, non-verbal et para-verbal dans l'expression d'un signeur. Partant de ce que fait un signeur quand il s'exprime en langue des signes, nous examinerons le rôle des gestes de désignation, du regard et des jeux mimiques et posturaux, pour faire la part entre ce qui relève d'une stratégie expressive, de l'intention figurative par tous les moyens corporels, et ce qui relève de la formalisation d'une construction verbale.

La troisième partie du cours pourra alors se focaliser sur l'expression spatialisée des constructions prédicatives : relations prédicat-arguments, et composants morphologiques du terme prédicatif.

Compétences visées :

Langage et gestualité : faire la part entre les conséquences induites par la modalité gestuelle des langues signées- qui constitue leur spécificité- et leur fonctionnement syntaxique dans ce qu'il a de comparable à celui des langues vocales.

Identification des unités du discours en LSF, de leur variation et de leur combinatoire.

Bibliographie :

Cuxac C., 2000, *La langue des signes française, les voies de l'iconicité*, Ophrys, Paris
Risler A., 2018, « Changer de regard et de discours sur la langue des signes française », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [En ligne], 34.
Thompson R, K. Emmorey & R. Kluender, 2006, « The relationship between eyegaze and verb agreement in american sign language : an eye-tracking study » *Natural language & linguistic theory* 24/ 571-604.

BCC2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE1 : ANGLAIS

18 h. / 3 ECTS

Enseignante : Emily Cooper

Langue d'enseignement : Anglais.

Prérequis : Niveau B1/B2.

Contenu :

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit de maîtriser l'anglais académique et littéraire, à travers un travail sur les compétences de compréhension (lecture d'articles de spécialité et potentiellement d'une œuvre intégrale) et de restitution orale et écrite (synthèse, traduction, vulgarisation). D'autre part, le cours sera axé sur la communication bilingue, avec des entraînements incluant les quatre compétences langagières (écrit et oral, production et compréhension) et des thématiques variées.

Compétences visées :

Communiquer efficacement en langue anglaise et maîtriser l'anglais de spécialité (appliqué aux sciences du langage) en travaillant les quatre compétences langagières (écrit et oral, compréhension et production).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Il est vivement recommandé aux étudiants ayant des besoins particuliers de se définir des objectifs de travail personnel et d'utiliser régulièrement les ressources du Centre de Ressources en Langues (CRL) de l'université ainsi que le Padlet ci-dessous.

URL du support de cours en ligne

Travail en autonomie : CRL + <https://univ-lille.padlet.org/ecooper/english>

Clé d'inscription au cours de M2 anglais : sclanglais

BCC3 : Acquérir une méthode de travail en linguistique

UE1 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

12h / 3 ECTS

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Le logiciel d'annotation ELAN est un outil fondamental dans la recherche linguistique sur les langues signées. L'objectif du cours est de savoir annoter une vidéo de LSF, en sachant créer sa propre grille d'analyse en fonction des éléments étudiés.

Bibliographie

Johnston T., 2019, Auslan Corpus Annotation Guideline,

https://www.academia.edu/40088269/Auslan_Corpus_Annotation_Guidelines_August_2019_version_

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française et connaître ses usages

UE1 : PERFECTIONNEMENT LSF

15h de Virtual Vernacular et 36h de LSF / 3 ECTS

Enseignants : Damien Ducasse , Stephane Gonzalez

Contenu :

L'enseignement comporte un stage intensif (18h) de Visual Vernacular en début d'année avec un comédien sourd, puis des séances pratiques d'approfondissement de la maîtrise de la LSF au niveau B2, et un travail ciblé de structures grammaticales de la LSF lors d'exercices de thème F/ LSF.

Compétences visées :

Approfondir la maîtrise de la LSF, développer l'expressivité dans le jeu corporel et mimique.

UE2 : CULTURE SOURDE

30h (12h + 18h) / 3 ECTS

1. USAGES ESTHÉTIQUES DES LANGUES SIGNÉES

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Langue d'enseignement : *Le cours est donné en LSF.*

Contenu :

Le cours propose un aperçu de la scène poétique Sourde française actuelle. Vous allez simultanément aborder l'histoire de la communauté Sourde contemporaine et la lecture d'œuvres de poètes Sourds d'aujourd'hui. Vous pourrez ainsi inscrire une œuvre dans son contexte de création, et comprendre les enjeux de la création d'œuvres signées et leur traduction.

Bibliographie :

Baumié B. (2015), *Les mains fertiles, 50 poètes en langue des signes*, éditions Bruno Doucey.

Chateauvert J. (2014), « Poétique du mouvement : ce que les langues des signes font à la littérature », thèse de doctorat en études et pratiques des arts, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal.

Houwenaghel P., Risler A. (2018), « Traduire la poésie en langue des signes : un défi pour le traducteur », TIPA. *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage* 34 [Online].

Collectif (2001), *Sign Language Studies*, Gallaudet university press, volume.7, n°3.

2. CONFÉRENCES CULTURE SOURDE

Enseignants : Damien Ducasse, Thibaut Dalle, Annie Risler et intervenants extérieurs

Contenu :

Après un panorama de la communauté Sourde en France, les étudiants doivent organiser des conférences, ouvertes au public universitaire et extra-universitaire, en invitant différentes personnalités représentatives de la communauté Sourde autour d'une thématique choisie. Les conférenciers aborderont divers aspects de la question Sourde aujourd'hui : la représentation des Sourds, le militantisme, la place des sourds dans le monde professionnel, culturel, sportif, etc. La plupart des conférences sont données en LSF.

Compétences visées :

Approfondissement de la connaissance du monde Sourd, savoir organiser un événement public qui rassemble des personnes sourdes et entendantes, signeuses et non-signeuses.

Bibliographie :

Abbou V., 2017, *Une clef sur le monde*, Eyes éditions.

Belissen P., 2018, *Paroles de Sourds*, La découverte.

Bertin F., 2010, *Les sourds : une minorité invisible*, éditions Autrement.

Dagron J., 2008, *Les silencieux, Chronique de 20 ans de médecine avec les Sourds*, Paris, Presse Pluriel.

Delaporte Y., 2002, *Les sourds c'est comme ça, ethnologie de la surdimutité*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme.
Mottez B., 2006, *Les sourds existent-ils ?*, textes réunis par A. Benvenuto, Paris, L'Harmattan.

BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation

UE1 : INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE 1

12h / 3 ECTS

Enseignant : Thibaut Dalle

Contenu :

L'enseignement de l'interprétation consécutive vise à acquérir les techniques d'interprétation, en dissociant les différentes étapes cognitives du processus interprétatif. Les étudiants seront amenés à s'exercer sur des corpus de difficulté croissante, que ce soit vers la langue des signes ou vers le français. Une partie du travail sera basée sur l'analyse de discours en situation de communication, la déverbalisation et la restitution du discours dans une langue idiomatique.

UE2 : PRISE EN NOTES

12h / 3 ECTS

Enseignante : Sandra Logé

Contenu :

À travers la technique de prise en notes, qui repose sur la capacité à extraire l'information, la synthétiser et la reformuler, on sensibilisera les étudiants à l'importance du travail sur leur langue maternelle dans la perspective de l'interprétation.

UE3 : INTERPRÉTATION DE LIAISON 1

12h / 3 ECTS

Enseignante : Sandrine Trotin

Contenu :

Ce cours constitue une introduction à l'interprétation de liaison, au plan théorique et pratique.

BCC6 : Construire son expérience professionnelle

UE1 : PROFESSIONNALISATION

30 h (12h + 18h) / 3 ECTS

1. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Enseignante : Sandrine Trotin

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à s'interroger sur la place de l'interprète, son champ d'action, ses compétences et son positionnement par rapports aux autres professionnels avec lesquels il

sera amené à travailler. La présentation du métier d'interprète pourra en outre être illustrée par des témoignages d'usagers, sourds et entendants ou d'autres professionnels.

Cours en partie donné en LSF

Bibliographie

Bernard A., Encrevé F. & Jeggli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF
Ricono C., 2004, *Regard sur les compétences des interprètes français/LSF*, mémoire de M2 Interprétariat LSF/français, Université Lille 3.

2. DOMAINES D'INTERPRETATION

Des interprètes en activité viennent présenter les particularités de l'exercice de l'interprétation LSF/français dans différents domaines, comme le milieu médical, religieux, scolaire, judiciaire, etc.

Les conférences sont communes aux deux années, les intervenants et le domaines abordé changent chaque année.

Première année Semestre 2

BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE1 : GRAMMAIRE DU FRANÇAIS

24h / 3 ECTS

Enseignant : Katia Paykin

Contenu :

Voir guide des études du parcours Didactique du FLE/S

UE2 : LINGUISTIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE 2

24 h / 3 ECTS

Enseignante : Annie RISLER

Contenu :

Ce cours fait suite au séminaire Linguistique LSF1

L'étude de la syntaxe spatiale de la LSF se poursuit à travers l'étude des constructions engendrées par les différentes catégories de verbes, le marquage des arguments et les pointages.

Compétences visées :

Développer un discours métalinguistique sur la langue des signes française

Tirer profit de la lecture d'articles scientifiques

Bibliographie :

Cormier, K., Schembri, A., & Woll, B., 2013, Pronouns and pointing in sign languages, *Lingua* 137, 230–247.

Meir, I., Padden, C., Aronov, M., & Sandler, W., 2007, Body as subject. *Journal of Linguistics*, 43(3), 531-563. doi:10.1017/S0022226707004768

Risler A., 2016, Parler de soi, parler des autres : autpointages et prises de rôles, *L'information Grammaticale* 49.

BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE1 : ANGLAIS

18 h / 3 ECTS

Enseignante : Emily Cooper

Langue d'enseignement : Anglais.

Prérequis : Niveau B1/B2.

Contenu :

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit de maîtriser l'anglais académique et littéraire, à travers un travail sur les compétences de compréhension (lecture d'articles de spécialité et potentiellement d'une œuvre intégrale) et de restitution orale et écrite (synthèse, traduction, vulgarisation). D'autre part, le cours sera axé sur la communication bilingue, avec des entraînements incluant les quatre compétences langagières (écrit et oral, production et compréhension) et des thématiques variées.

Compétences visées :

Communiquer efficacement en langue anglaise et maîtriser l'anglais de spécialité (appliqué aux sciences du langage) en travaillant les quatre compétences langagières (écrit et oral, compréhension et production).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Il est vivement recommandé aux étudiant-e-s ayant des besoins particuliers de se définir des objectifs de travail personnel et d'utiliser régulièrement les ressources du Centre de Ressources en Langues (CRL) de l'université ainsi que le Padlet ci-dessous.

URL du support de cours en ligne

Travail en autonomie : CRL + <https://univ-lille.padlet.org/eccooper/english>

Clé d'inscription au cours de M2 anglais : sdlanglais

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française et connaître ses usages

UE1 : PERFECTIONNEMENT LSF 2

40h + 12h + 18h / 6 ECTS

1. LSF

Enseignant : Damien Ducasse

Contenu :

Poursuite du travail engagé au premier semestre d'approfondissement du niveau B2. Cours en présentiel et autoformation.

2. THÈME / VERSION

Enseignants : Pénélope Houwenaghel, Stephane Gonzalez

Contenu :

Exercices systématiques de thème et de version sur des structures choisies, en français et en LSF.

Objectif : travail de la grammaire de la langue des signes française

3. LANGUE DE SPÉCIALITÉ

Intervenants : conférenciers invités

Langue d'enseignement : LSF

Contenu :

Séminaires de langue de spécialité donnés par des experts du domaine, traitant de : l'art, l'histoire, la santé, la religion, etc.

Ce cours est commun aux deux années de master, les intervenants changeant chaque année.

BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation

UE1 : TRADUCTOLOGIE ET TRADUCTION LSF/FRANÇAIS

18h / 3 ECTS

Enseignant : Thibaut Dalle

Contenu :

Ce cours est une introduction aux principes de la traduction : brève introduction à l'histoire de la traduction et de la traductologie, émergence d'une profession, questions soulevées par le passage d'une langue à l'autre, les langues de travail, la théorie du sens et la chaîne interprétative, la révision,...

Objectifs :

Connaître l'histoire et les diverses pratiques actuelles de la profession, apprécier les différentes dimensions du processus de la traduction, comprendre les principales théories linguistiques et interculturelles de la traduction, analyser les stratégies de traduction lors d'exercices de traductions comparées.

Bibliographie :

Chartier D., 2012, *Traduction : histoire, théories et pratiques*, Presses universitaires du Mirail.

Delisle J., Woodworth J. (dir.), 2007, *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa.

Guidère M., 2010, *Introduction à la traductologie*, 2ème édition, Traducto, De Boeck.

Lederer M., 2006, *La traduction aujourd'hui*, Minard.

Robinson D., 1997, *Becoming a translator. An accelerated course*, London/New York, Routledge.

UE2 : INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE 2

24h / 3 ECTS

Enseignant : Thibaut Dalle

Contenu :

En continuité de l'enseignement du premier semestre, ce cours permettra de perfectionner les techniques d'interprétation, en dissociant les différentes étapes cognitives du processus interprétatif. Les étudiants seront amenés à s'exercer sur des corpus de difficulté croissante, que ce soit vers la langue des signes ou vers le français. Une partie du travail sera basée sur l'analyse de discours en situation de communication, la déverbalisation et la restitution du discours dans une langue idiomatique.

UE3 : INITIATION AU MONTAGE VIDEO

12h / 3 ECTS

Enseignant : Benoit Ruckebush

Contenu :

La langue des signes se transmet au travers de documents vidéos enregistrés. Le maniement des techniques de montage, de sous-titrage et de conversion numérique permet de produire des documents de qualité qui pourront ensuite être partagés par les interprètes dans le cadre de leur pratique professionnelle.

BCC6 : Construire son expérience professionnelle

UE1 : STAGE

Stage entre 75 et 100 heures + 6h de méthodologie / 3 ECTS

Les étudiant-e-s réaliseront un stage d'observation d'une durée comprise entre 75 et 100 heures, dans un ou plusieurs services d'interprètes. Il s'agit d'un stage d'observation, axé sur le fonctionnement des services et la place des interprètes en leur sein. Le stage se déroule en deux périodes réparties sur le premier et le second semestre. Il s'assortit d'un rapport de stage et d'une soutenance.

Les étudiants doivent trouver eux-mêmes les lieux de stage.

Six heures seront en outre consacrées à des éléments méthodologiques pour la rédaction du rapport de stage.

BCC7 : Mener une recherche en autonomie

UE1 : MÉMOIRE

Production d'un mémoire +12h de méthodologie du mémoire / 3 ECTS

Responsables : Georgette Dal, Thibaut Dalle

Contenu :

Les étudiant-e-s réaliseront un travail de recherche sur une question liée à l'interprétariat LSF/F.

Le choix du sujet sera arrêté dès le début du S1. Les projets de mémoire feront l'objet d'exposés le long du semestre.

Des cours de méthodologie de la recherche scientifique (recherches bibliographiques, recueil de données, traitement de données, etc.) accompagneront cette UE.

Le mémoire sera soutenu fin juin.

Activités hors maquette, environnement d'études :

Pour l'année 2021/22, le service Culture de l'Université ouvrira plusieurs ateliers de pratique artistique. Parmi ceux-ci, un atelier de pratique théâtrale en LSF (nouveau) sera tout particulièrement destiné aux étudiant-e-s du master interprétariat LSF/français.

Comme chaque année, l'année sera émaillée de divers événements en lien avec la langue des signes auxquels sont associés les étudiant-e-s du master : projets tutorés de traduction (projets grandeur nature) et présentation d'œuvres artistiques (poésie ; littérature pour enfants) ; projections-débats de films traitant de questions Sourdes ; participation à des journées d'études ;

Différents services de l'université proposent des moyens de parfaire les conditions de travail : travail en auto-formation au centre de ressources en langues ; accès aux salles informatiques, mise à disposition de salles et matériels d'enregistrement vidéo, ...

Seconde année

Les cours de master 2 ne sont pas semestrialisés, mais répartis sur toute l'année. Ils sont présentés par blocs de compétences.

BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1 et UE2 : LINGUISTIQUE DE LA LSF 3 & 4

48h / 6 ECTS

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Les questions linguistiques les plus directement interrogées par l'interprétation seront examinées en détail. L'étude portera essentiellement sur les marqueurs d'énonciation et de polyphonie, l'expression de la temporalité, l'anaphore, les prises de rôle, la parenthèse, ...

L'accent sera mis sur des analyses de corpus authentiques.

BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE1 : ANGLAIS

18h / 3 ECTS

Enseignant : Marc Capliez

Contenu :

Poursuite du travail entamé en master 1 (voir plus haut) en cours et autoformation, en vue de la préparation du CLES2. Les étudiants sont tenus de s'inscrire et de passer la certification au cours de l'année.

BCC4 : Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages

UE 1 : PERFECTIONNEMENT LSF 3

54h / 6 ECTS

PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE EN LSF : Damien Ducasse

VIRTUAL VERNACULAR :

LANGUE DE SPÉCIALITÉ : différents intervenants

Contenu :

Cette UE sera composée d'un stage de VV (15h) organisé au début de l'année, de cours de perfectionnement de LSF (18h) et de cours portant sur des domaines de spécialité : discours scientifique, médical, artistique ou juridique, international sign, lors de conférences données par des experts des

différents domaines. Ces conférences sont communes aux deux années de master, les intervenants changent chaque année.

UE 2 : CULTURE SOURDE

18h / 3 ECTS

Responsables : Damien Ducasse, Thibaut Dalle

Contenu :

Les conférences organisées par les étudiants de master 1 apportent les contenus de base, à partir desquels les étudiants de master 2 devront élaborer des dossiers thématiques autour des grands enjeux qui parcourent la communauté sourde actuelle.

La plupart des conférences sont données en LSF, les travaux à rendre seront présentés en LSF.

BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation

UE 1 : TECHNIQUES D'EXPRESSION

24h / 3 ECTS

FRANÇAIS : PRATIQUE DE L'ORAL

Enseignante : Sandra Logé

Contenu :

Le travail sera centré sur l'expression en français. Il portera :

- sur le vocabulaire, y compris les termes savants (composés de racines latines ou grecques) ou d'autres modes de constitution de lexiques spécialisés, comme la métaphore,
- sur la reformulation et les styles de textes.

CORPS ET EXPRESSIVITÉ

Enseignante : Anne-Frédérique Bourget

Contenu :

Le travail sera centré sur la voix et la présence corporelle.

BCC6 : Construire son expérience professionnelle

UE 1 : NUMERIQUE DANS L'INTERPRÉTATION ET LA TRADUCTION

30h (18h + 12h) / 6 ECTS

1. TRADUCTION LSF ↔ FRANÇAIS

Enseignants : Thibaut Dalle, Stéphane Gonzalez

Contenu :

Ce cours portera sur la traduction de la LS-vidéo vers le français écrit et vice-versa. Nous aborderons la traduction dans le cadre d'exercices pratiques vers les deux langues. Renforcement de la traduction pédagogique par la poursuite du travail de thème débuté en M1.

Cours assurés en partie en LSF

Objectifs : comprendre les processus de traduction, acquérir une méthode de travail, être capable de rendre un produit fini à visée professionnelle.

Bibliographie :

Gile D., 2005, *La traduction, la comprendre, l'apprendre*, Paris, PUF.

Gache P., 2005, *Traduction français écrit langue des signes-vidéo*, mémoire de master Interprétariat LSF/français, Université Lille 3.

Horguelin P. et Brunette L., 1998, *Pratique de la révision*, 3e édition revue et augmentée, Brossard (Québec), Linguattech éditeur.

2. VISIO-INTERPRÉTATION

Enseignant : Thibaut Dalle

Contenu :

Après avoir dressé un état des lieux de la visio-interprétation en France, ce cours aura pour objectif d'amener les étudiant-e-s à réfléchir à leur pratique future dans ce domaine. Il n'a pas pour objectif d'être opérationnel dans l'interprétation à distance mais de découvrir ces pratiques. Grâce à des simulations, les étudiant-e-s apprendront à repérer les spécificités de ce type d'interprétation, que cela concerne l'appréhension des outils technologiques nécessaires ou la gestion spécifique de l'aspect distanciel.

UE 2 : DOCUMENTATION ET MONDE DU TRAVAIL

24 h (18h + 6h) / 3 ECTS

1. RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Enseignante : Georgette Dal

Contenu :

Dans cette UE, les étudiant-e-s travailleront les techniques de recherche documentaire, dans le but de se préparer à leur profession future. La mise en œuvre de ces techniques débouchera sur la constitution de dossiers et d'exposés, sur des thèmes variés, en lien avec la profession.

2. MONDE DU TRAVAIL

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Contenu :

Présentation des modes d'exercice professionnel, des contrats et démarches administratives liées au métier d'interprète LSF/français. Ce cours constitue une préparation à l'entrée éclairée dans le monde du travail.

UE 3 : POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

36h / 3 ECTS

1. DÉONTOLOGIE

Enseignants : Thibaut Dalle, Sandrine Schwatz, Sandrine Trottin

Contenu :

Cet enseignement est assuré par des interprètes professionnels en activité. Il permet d'aborder l'éthique, la morale, le cadre légal, les codes éthiques et déontologiques, la téléologie et l'émergence de la profession d'interprètes F/LSF. À travers un apport théorique et des études de cas, les étudiant-e-s mettent en place une réflexion sur la posture de l'interprète. Un temps spécifique sera consacré aux situations observées en stages par les étudiant-e-s et qui les ont questionné-e-s.

Bibliographie :

Bernard A., Encrevé F. & Jeggli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF.

Vincent G. éd., 2001, *Responsabilités professionnelles et déontologie, Les limites éthiques de l'efficacité*, Paris, L'Harmattan.

Pym A., 1997, *Pour une éthique du traducteur*, Artois Presses Université / Presses de l'Université d'Ottawa.

Russ J.& Leguil C., 2008, *La pensée éthique contemporaine*, Que sais-je, Paris, PUF.

2. DOMAINES D'INTERPRETATION

Des interprètes en activité viennent présenter les particularités de l'interprétation dans certains domaines : médical, judiciaire, scolaire, théâtral ou politique. Certaines autres spécificités d'interprétation pourront être abordées, telles que l'interprétation pour les personnes sourdaveugles, le feeding ou le travail avec les intermédiaires.

La plupart des conférences sont communes aux deux années, les intervenants et le domaines abordé changent chaque année.

UE 4 : STAGE

3 mois de stage minimum (env. 450 h) + 12h d'enseignement / 6 ECTS

Enseignantes: Georgette Dal, Biliana Fouilloux

Contenu :

Stage + rapport + soutenance

Les étudiants devront effectuer une série de stages pratiques auprès d'interprètes diplômés en activité, par périodes de 2 à 4 semaines, entrecoupées de semaines de cours. Ces stages donneront lieu à un rapport écrit, assorti d'une soutenance présentée devant un jury d'intervenants dans la formation (universitaires et interprètes).

Les étudiants doivent élaborer leur parcours de stage et trouver leurs tuteurs de stage.

L'UE sera complétée par un enseignement de méthodologie de recherche de stage et de rédaction de rapport de stage (6h) ainsi que par une présentation de la technique de préparation mentale (6h).

BCC7 : Élaborer une recherche en autonomie

UE 1 : MÉMOIRE

Mémoire + 6h de méthodologie / 6 ECTS

Enseignants : Georgette Dal, Annie Risler

Contenu :

Mémoire + soutenance

Les étudiant-e-s rédigeront un mémoire dans lequel sera problématisée et discutée une question ayant trait au métier d'interprète. Ce mémoire sera porté à soutenance devant un jury d'intervenants dans la formation (universitaires et interprètes) début septembre.

Les heures d'enseignement concernent la méthodologie de recherche : techniques d'enquête, bibliographie, ...

BCC8 : Acquérir les techniques d'interprétation

UE 1 : TECHNIQUES D'INTERPRÉTATION

118h / 15 ECTS

1. INTERPRÉTATION DE LIAISON ET DE RÉUNION

Enseignantes : Sandrine Trottin, Pénélope Houwenaghel

2. INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCES DU FRANÇAIS VERS LA LSF

EnseignantS : Thibaut Dalle, Morgane Vandenbunder

3. INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCES DE LA LSF VERS LE FRANÇAIS

Enseignante : Sandrine Schwartz

Cette UE, assurée par des interprètes professionnels en activité, est entièrement consacrée aux diverses techniques interprétatives. Elle nécessite la parfaite maîtrise de la langue A, une excellente connaissance de la langue B et une bonne culture générale. Nous aborderons l'aspect théorique de l'interprétation : la théorie du sens, la chaîne interprétative, la préparation. Les différentes techniques d'interprétation en présentiel seront présentées et mises en pratique du français vers la LSF et réciproquement : interprétation de liaison, interprétation de réunions et interprétation de conférences

Objectifs :

- savoir détecter rapidement la trame d'un discours et l'analyse
- savoir garder son calme en situation de stress
- être capable de s'adapter rapidement
- savoir rendre dans une autre langue, avec finesse et idiomatisme, le sens d'un discours (de portée générale ou spécialisé)
- avoir une bonne capacité de concentration
- maîtriser sa voix de travail
- connaître le processus interprétatif.

Bibliographie :

Bélangier D.-C., 1997, *Typologie des sources d'erreur en interprétation*, Le lien, bulletin de l'AQIFLV, volume 11, n°3, pp. 4-7.

Bernard A., Encrevé F., Jeggli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF.

Guittény P., 2009, *Entre sourds et entendants. Un mois avec un interprète en langue des signes*, Paris, éditions Monica Company.

Lederer M., 1994, *La Traduction aujourd'hui - le modèle interprétatif*, Paris, Hachette et Caen, Minard Lettres Modernes (nouvelle éd. 2006).

Lederer M. & Seleskovitch D., 1984, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Erudition (4^eéd. 2001).

Peuch C., 2001, *Processus inhérent à la profession d'interprète : la mémoire*, mémoire de DFSSU, université Paris VIII.

Pointurier S., 2016, *Théories et Pratiques de l'Interprétation de Service Public*, ed. Presses de la Sorbonne Nouvelle

Activités hors maquette, environnement d'études :

Pour l'année 2021-2022, le service Culture de l'Université ouvrira plusieurs ateliers de pratique artistique. Parmi ceux-ci, un atelier de pratique théâtrale en LSF (nouveau) sera tout particulièrement destiné aux étudiant-e-s du master interprétariat LSF/français.

Comme chaque année, l'année sera émaillée de divers événements en lien avec la langue des signes auxquels sont associés les étudiant-e-s du master : projets tutorés de traduction (projets grandeur nature) et présentation d'œuvres artistiques (poésie ; littérature pour enfants) ; projections-débats de films traitant de questions Sourdes ; participation à des journées d'études ;

Différents services de l'université proposent des moyens de parfaire les conditions de travail : travail en auto-formation au centre de ressources en langues ; accès aux salles informatiques, mise à disposition de salles et matériels d'enregistrement vidéo, ...

4. Modalités d'évaluation

Le règlement des études

Chaque étudiant de l'Université de Lille peut consulter le règlement des études "partie commune" sur l'intranet étudiant. Ce dernier contient le socle commun des règles régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle et master. Il est complété, au niveau de chaque composante, par un règlement des études partie spécifique décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Le règlement des études partie spécifique est diffusé par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

Modalités de contrôle des connaissances master ILSF/F 2021-2022
état, le 2 Juillet 2021 sous réserve de vote de la CFVU en septembre

Les évaluations sont faites à l'UE. La compensation à l'intérieur des BCC est de fait, sauf lorsque les compétences sont trop éloignées. Il est alors précisé dans ce cas que les UE de ce BCC sont non compensables. La réussite au semestre nécessite une validation de tous les BCC.

BCC1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

S1 UE-1 = Linguistique de l'oral

S1 UE-2 = Linguistique LSF1 DM écrit (2h)

DM = Résumés de cours, deuxième chance sur l'écrit, et sur les résumés

S2 UE-1 = Grammaire du français

S2 UE-2 = Linguistique LSF2 DM DM

Synthèse de cours, fiche de lecture, travail sur corpus

BCC2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

S1 UE-1 = Anglais

S2 UE-1 = Anglais

BCC3 Acquérir une méthode de travail en linguistique

UE3A-1 = Méthodologie de la recherche DM (ELAN)

BCC4 Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S1 UE-1 = LSF perfectionnement1 DM+EC (coef1) QCM 1h + exposé (coef1)

Thème (coef1)

Deuxième chance pour chaque bloc d'épreuves, moyenne finale sur les deux blocs

S1 UE-2 = Culture sourde : Ecrit 2H (esthét) Dossier (Conférences)

Deuxième chance pour chaque épreuve.

S2 UE-1 = Perfectionnement LSF2 LSF (coef 2) version (coef1) Theme (coef 1)

Deuxième chance pour chaque bloc d'épreuves, moyenne finale sur les trois blocs

BCC5 Acquérir les préalables à l'interprétation

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S1 UE-1 = Interprétation consécutive1

S2 UE-2 = Consécutive 2 Exercices en cours (coef1) Oral 2X15 minutes (coef 3)

La validation est commune aux UE consécutive 1 et 2. Il y aura les mêmes notes pour consécutive 1 et consécutive 2, elle sera reportée.

Les exercices en cours sont leur propre rattrapage, deuxième chance juste pour l'oral

S1 UE-2 = Prise en notes 40 % DM 60 % Ecrit 2h

S1 UE-3 = Liaison1 DM recherche DM synthèses acquis

avec deuxième chance pour chaque ;

S2 UE-1 = Traductologie/traduction 50 % écrit 2h+ EC 50 % Ecrit 2h + 2ème chance

S2 UE-3 = Initiation montage vidéo film de conférence vidéo de traduction

Film de l'enregistrement de la conférence Culture Sourde organisée en groupe, pour diffusion. clip LSF traduit, en individuel

BCC6 Construire son expérience professionnelle

S1 UE1 = Professionnalisation : DM recherche DM synthèse
évaluation

S2 UE1 = Stage rapport de stage (coef2) soutenance (coef 1)

Réécrire ou/et re-soutenir si échec

BCC7 Elaborer une recherche en autonomie

S2 UE-1 = Mémoire : Mémoire (coef 2) soutenance (coef 1)

Réécrire et/ou re-soutenir si échec

Master 2

BCC1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE1A-1 = Linguistique LSF3 DM DM

Résumés des cours suivi) et exercices sur corpus avec deuxième chance

UE1A-2 = Linguistique LSF4 DM DM

Résumés des cours suivis et exercices sur corpus avec deuxième chance

BCC2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2A-1 = anglais Contrôle continu (coef3) CLES2 (coef1)

Il est obligatoire de se présenter au CLES2

BCC4 Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S3 UE-1 = perfectionnement LSF3 exposé oral écrit LS-vidéo

Exposé Culture sourde, noté sur le plan de la richesse de la LSF, niveau C1 ; écrit vidéo sur un thème technique scientifique

Deuxième chance

S3 UE-2 = Culture sourde : exposé en LSF de 10 minutes

Sur thème de culture sourde, avec problématisation d'une question, argumentation, Filmés pour correction (voir UE perfectionnement LSF)

BCC5 Acquérir les préalables à l'interprétation

S3 UEA-1 = Techniques d'expression DM+exposé (écriture) prestation (corps)
La note de corps et expressivité repose sur des évaluations continues en cours.

BCC6 Construire son expérience professionnelle

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S3 UE1 : Numérique dans l'interprétation

Seule la traduction est évaluée : plusieurs notes en DM au cours de l'année, qui sont leur propre rattrapage ; et une note d'écrit (= traduction vers le Français sur table) . 2ème chance sous forme d'un écrit, qui vaudra note à l'UE

S3 UE-2 = Documentation Dossier+exposé Dossier+exposé

Refaire les dossier si insuffisant. En groupe.

S4 UE-1 = Positionnement professionnel DM (coef1) écrit 3h (coef 2)

DM = questions déontologiques d'après leur expérience . Peut être rattrapé. Ecrit peut être rattrapé aussi, note finale moyenne des deux.

S4 UE-2 = Stage rapport de stage (coef2) soutenance (coef1)

BCC7 Elaborer une recherche en autonomie

UE-1 = Mémoire mémoire (coef2) soutenance (coef1)

Mémoire soutenu en septembre

BCC8 Acquérir les techniques d'interprétation

S4 UE-1 = Techniques d'interprétation examen blanc (coef1) épreuves finales (coef 4)

Deuxième chance en septembre, lors de laquelle les 3 notes de la première session sont écrasées. Les 3 épreuves sont à repasser.

BIBLIOTHÈQUE MICHELET

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE - HISTOIRE DE L'ART

Bâtiment A – Salle A2.398

L'équipe :

Responsable : Sandrine Gimenez - sandrine.gimenez@univ-lille.fr

Adjointe : Élodie Plancot - elodie.plancot@univ-lille.fr

Mail de contact : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

Tél : 03 20 41 62 73

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 9h–17h30

Web et réseaux sociaux :

Twitter : [@Michelet_ULille](https://twitter.com/Michelet_ULille)

Site web : <https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

Page web : <https://bushs.univ-lille.fr/reseau/michelet/?highlight=michelet>

Le fonds documentaire de la bibliothèque Michelet rassemble plus de 33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** qui sont disponibles en grande partie en libre-accès.

- Le fonds en histoire concerne les périodes médiévale, contemporaine et moderne. Le label national "Collection d'excellence" (Collex) a été attribué à la documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille. La cartothèque rassemble des centaines de cartes géographiques, cartes topographiques et de photographies satellites. Le fonds 'Concours' aide les étudiants à préparer le CAPES en histoire-géographie et l'agrégation d'histoire.

- Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme. Il inclut aussi la muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial. En « arts divers » sont regroupés le design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre, etc.

La bibliothèque dispose de 200 places assises incluant :

- 4 espaces de co-working (5 personnes par box et sur réservation à l'accueil de la bibliothèque).

- Un espace concours : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.

La bibliothèque est équipée de 4 postes informatiques pour les recherches documentaires et d'un agrandisseur de texte destinés aux malvoyants.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Bâtiment B, niveau 0

Département Langues et cultures antiques

Responsable : M. Christophe Hugot

Tél. 03.20.41.64.07 – Courriel : christophe.hugot@univ-lille.fr

Ouverture du lundi au vendredi (9h–17h30). Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Labellisée « Collection d'excellence » (Collex) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 40.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

La bibliothèque sur les réseaux sociaux :

Insula, le blog : <https://insula.univ-lille3.fr/>

La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille

Chaine Youtube : www.youtube.com/channel/UCcwlFhVfkmaDQfuh1W67DoQ

BIBLIOTHÈQUE HUMANITÉS

(Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage)

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services : Du lundi au jeu : 9h à 19h et le vendredi de 9h à 18h

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

https://twitter.com/BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

La Bibliothèque **Humanités (BHUMA)** met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle

contient 65 000 monographies, dont 48 000 cataloguées ainsi que plus de 730 titres de périodiques. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques :

<https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- ✚ 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- ✚ Une séance hebdomadaire de travail sur la **recherche documentaire** et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de bhuma@univ-lille.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).
- ✚ Une **aide personnalisée** aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques). Des ateliers d'écriture littéraire et de lecture publique (*La Sirène*) sont ouverts à tous.

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr>

LES SERVICES NUMERIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITE NUMERIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

SE CONNECTER AU RESEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre email ULille). En cas de difficulté, la documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille - accueil.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITES ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université
- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. **ent.univ-lille.fr**

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateurs de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER A DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNES : DECOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, REVISER

Etudiants, pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques, vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines.

L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques (UNT). Ces UNT sont au nombre de huit. Huit UNT qui couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et qui sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) en vous offrant la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

Découvrez le portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- s'approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources seront mises en ligne en cours d'année vous permettant de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIGBLUEBUTTON

La plateforme pédagogique Moodle vous donne la possibilité de créer un espace de classe virtuelle intégré dans votre cours, vous permettant des échanges synchrones avec vos étudiants en groupe classe.

ACCEDER A CES OUTILS

ENT > toutes mes applications
> bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMERIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.). Mais également des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD, FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

 Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

Pôle DELANG. Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication.

Vous trouverez les informations relatives au Pôle DELANG sur le site internet du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus universitaires Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont-de-Bois

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains Départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Education), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

LE CLES - Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : cles@univ-lille.fr

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse mél: crl@univ-lille.fr

Autres certifications

Le CLIL organise la passation d'autres certifications, telles que :

- CnaVT - Certification des compétences en néerlandais
- DELE - Certification des compétences en espagnol organisée par l'institut Cervantes
- GOETHE - Certification des compétences en allemand
- TOCFL - Certification des compétences en chinois
- TOEIC - Test de compétences en anglais

Contact : certifications@univ-lille.fr

Veuillez vous référer à la page du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications> pour plus de détails.

LE CRL : Un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr> | Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et aux agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/> Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Faculté
des Humanités
Université de Lille



<https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage>